

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 500-06-001104-203

DATE : 11 juin 2026

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE MARIE-CHRISTINE HIVON, J.C.S.

BENJAMIN VIOT
Demandeur

c.

U-HAUL CO (CANADA) LTÉE.
Défenderesse

JUGEMENT SUR LA DEMANDE DE SUSPENSION DE L'INSTANCE

[1] **VU** la demande de prolongation du délai d'inscription et de mise en état du dossier, datée du 27 mai 2026 ;

[2] **VU** que les parties demandent d'être dispensées de produire un protocole de l'instance modifié en raison des étapes restantes à franchir pour lesquelles les parties proposent un échéancier ;

[3] **VU** que la demande n'est pas contestée ;

[4] **VU** qu'il y a lieu de fixer un délai d'inscription et de mise en état tenant compte de cet échéancier ;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[5] **ACCUEILLE** la demande de prolongation du délai d'inscription et de mise en état du dossier, datée du 27 mai 2026 ;

[6] **PROLONGE** le délai d'inscription et de la mise en état du dossier jusqu'au 30 novembre 2026 ;

[7] **DISPENSE** les parties d'établir un protocole de l'instance ;

[8] **PREND ACTE** que la demande pour interroger des membres du groupe sera déposée par la Défenderesse au plus tard le 1^{er} juin 2026 ;

[9] **PREND ACTE** que la Défenderesse communiquera ses rapports d'expertise, le cas échéant, au plus tard le 29 octobre 2026 ;

[10] **LE TOUT**, sans frais de justice.

HON. MARIE-CHRISTINE HIVON, J.C.S.

Me Mathieu Charest-Beaudry
Me Lex Gill
TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE

Me Peter Shams
HADEKEL SHAMS, S.E.N.C.R.L.

Me Bruno Grenier
Me Cory Verbauwheide
GRENIER VERBAUWHEDE AVOCATS INC.

Avocats du demandeur

Me Joséane Chrétien
Me Sydney Elbaz
Me Yassin Gagnon-Djalo
MCMILLAN, S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Avocats de la défenderesse

Date d'audience : Sur dossier